

Nomination :
**Jérôme Guiot est nommé directeur des Systèmes
d'information (DSI) de l'Opco des Entreprises de proximité
(Opco EP)**

Jérôme Guiot rejoint l'Opco des entreprises de proximité au poste de directeur des systèmes d'information. Dans le cadre de ses fonctions, Jérôme Guiot a pour mission de soutenir la transformation du SI et de piloter le déploiement des projets SI en cohérence avec les orientations stratégiques d'Opco EP. Ses responsabilités englobent l'optimisation des processus, la digitalisation, l'innovation et le maintien d'une qualité de service élevée.



Jérôme Guiot, 51 ans, est ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) de Poitiers. Il débute sa carrière en 1998 comme chef de projet pour le compte de Natixis Banques populaires avant de rejoindre ABN AMRO où il restera trois ans. De 2004 à 2018, il a travaillé pour la Banque Française Mutualiste (BFM) au sein de laquelle il a notamment exercé les fonctions de Directeur du GIE Informatique et Directeur des Opérations et des Systèmes d'Information. Depuis 2019, il officiait au sein de La France Mutualiste, en tant que Directeur de la Transformation de la Data et de l'Innovation, après avoir

occupé le poste de Directeur de la Transformation et des Systèmes d'Information et des Opérations, plus spécifiquement en charge du programme Qualité de Services.

À propos de l'Opco des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 434 600 entreprises et 2,4 millions salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (96 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques, écologiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

Présidente : Aline Mougnot
Vice-présidente : Céline Schwebel
Directeur général : Arnaud Muret

Contact presse :

Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 -

manon.daffara@opcoep.fr